

Extrait des délibérations du conseil communal du 28 Juin 2002

Le Conseil communal a:

- approuvé les comptes communaux 2001 tels que présentés par la Municipalité, qui présentent un bénéfice net de fr. 6'562.15.
- approuvé des amortissements comptables d'un montant total de fr. 616'586.85, soit

collège des Guébettes	fr. 100'000.--
trottoir de la piscine	fr. 150'000.--
rénov. cuisine collège Terreaux	fr. 96'663.--
véhicule	fr. 20'000.--
temple, rénovation	fr. 40'000.--
maison de Commune, rénovation	fr. 84'623.10
informatique	fr. 25'300.75
diminution valeur titre Cadcime	fr. 100'000.--

- approuvé la constitution d'une provision pour le service des eaux (financement nouvelles conduites) de fr. 90'000.- et "adaptation provision pour travaux (route - giratoire)" de fr. 100'000.-.

Après délibération, les comptes communaux 2001 ont été adoptés, décharge a été donnée à la Municipalité, à la Commission de gestion et des finances pour l'exercice 2001.